

# INFO 06

REGARDS SUR LES ALPES-MARITIMES



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

N° 61  
2016



## POLITIQUE DE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE : **LE RSA, UN EXIGEANT ÉQUILIBRE ENTRE DROITS ET DEVOIRS**

BILAN DU PLAN DÉPARTEMENTAL  
DE LUTTE CONTRE LA  
**RADICALISATION DES JEUNES**  
1 AN

### L'ACTU

Lutte contre  
la radicalisation :  
bilan d'actions



### PRÈS DE CHEZ VOUS

C'est nouveau :  
« Pétanque  
Seniors 06 »  
en action !



### L'ÉCHO DU MOIS

Le SDIS initie  
aux gestes  
qui sauvent



# 2016 ÉDITO

Depuis trop d'années, notre pacte social est mis en danger par un déséquilibre entre droits et devoirs. Celui-ci entraîne une perte de confiance de ceux qui cotisent et paient des impôts mais fait également peser un soupçon sur ceux qui bénéficient légitimement de la solidarité nationale, principalement du fait des abus de quelques-uns.

Or, ce pacte social, nous y sommes tous attachés, il est une des forces de notre pays. Mais il ne le demeurera qu'à condition que nous en respections les valeurs et les principes.

C'est tout le sens de notre action au sein du Département des Alpes-Maritimes lorsque nous luttons contre la fraude au RSA à travers un contrôle vigilant, tout en accompagnant les bénéficiaires qui s'inscrivent dans une démarche de recherche d'emploi.

Car telle est bien l'ambition de notre politique de solidarité territoriale : trouver le nécessaire et juste équilibre entre droits et devoirs.

Bonne lecture à tous. ■



**Eric CIOTTI**

Député  
Président du Département  
des Alpes-Maritimes



## SOMMAIRE

N° 61  
2016

### 3 L'ACTU

Lutte contre la radicalisation :  
le Département présente son bilan d'actions  
en présence du ministre de l'Intérieur

### 4-5 LE DOSSIER DU MOIS

RSA : une politique départementale engagée  
dans la lutte contre la fraude et  
dans l'accompagnement vers l'emploi

### 6-7 PRÈS DE CHEZ VOUS

1<sup>re</sup> édition pour le Challenge VTT 06  
Pôle d'échanges multimodal en gare de Cannes  
Solidarité territoriale : bientôt, une Maison  
des Services au Public à Vallauris  
C'est nouveau : « Pétanque Seniors 06 » en action !  
En travaux : collège Victor-Duruy à Nice  
Aide financière du Département de 150 000 €  
au profit des sinistrés  
#jeunes citoyens 06 : un fonds documentaire  
numérique à destination de tous les élèves

### 8 L'ÉCHO DU MOIS À VOS AGENDAS

INFO 06

REGARDS SUR LES ALPES-MARITIMES



# LUTTE CONTRE LA RADICALISATION DES JEUNES : UN BILAN D' ACTIONS POSITIF ET ENCOURAGEANT

Face à la gravité et à la singularité de la menace terroriste qui pèse sur notre pays, en février 2015, au lendemain des attentats de *Charlie Hebdo*, à Montrouge et à l'Hyper Casher de la porte de Vincennes, le Département des Alpes-Maritimes, en partenariat étroit avec les services de l'État, s'est fortement engagé dans la lutte contre la radicalisation des jeunes.

La lutte contre la radicalisation est avant tout l'affaire de l'État, la protection des populations, la prévention des menaces et l'action pour la sécurité des Français constituant une mission régalienne primordiale.

Mais cette nouvelle forme d'emprise psychologique et de séduction sur notre jeunesse, qui fait proliférer le risque du fondamentalisme au sein même de nos territoires, exige une mobilisation des Départements qui exercent la compétence de la protection de l'enfance.

Le plan départemental de lutte contre la radicalisation des jeunes a été lancé le 19 février 2015.

Il s'agit du 1<sup>er</sup> plan lancé par une collectivité en France pour lutter contre le phénomène de la radicalisation des jeunes.

Très tôt, le Département, chef de file de la protection de l'enfance, s'est mobilisé contre ce fléau, avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et a orienté tous ses dispositifs vers une démarche de vigilance et de réactivité permanentes.

Ce plan comprend ainsi un arsenal de mesures à la fois volontaristes et concrètes pour



Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Eric Ciotti, Député-Président du Département des Alpes-Maritimes.

mieux prévenir, détecter et gérer les cas liés au risque de radicalisation reposant sur 5 axes :

- 1. Former et informer** les personnels des services sociaux et médico-sociaux ainsi que les familles.
- 2. Prévenir, accompagner et agir** auprès des jeunes et des familles dès les premiers signes de radicalisation.
- 3. Détecter, repérer, évaluer et transmettre** aux services de l'État ou à la justice les cas les plus

préoccupants.

- 4. Faire respecter** le principe de laïcité dans les lieux d'accueil du public.
- 5. Promouvoir** les valeurs républicaines auprès des jeunes.

Un an, jour pour jour, après la mise en œuvre de ce plan inédit en France, c'est un premier bilan opérationnel positif et encourageant.

En effet, depuis son lancement, il a permis la formation à la prévention et à la détection de la radicalisation des jeunes de 1 289 agents sociaux et médico-sociaux et le traitement par l'ADRET 06 (Antenne départementale d'évaluation, de recueil et de traitement des informations préoccupantes) de 123 dossiers de mineurs en danger de radicalisation dont 32 ont fait l'objet d'une transmission au parquet des mineurs.

Au terme de cette visite et des échanges, Eric Ciotti et Bernard Cazeneuve ont tenu à saluer l'action des agents départementaux et de l'État en charge de la mise en œuvre de ce plan. ■

## UN PREMIER BILAN OPÉRATIONNEL À 1 AN

1289

agents ont bénéficié d'une formation à la détection et à la prévention des risques de radicalisation des jeunes

123

mineurs en danger de radicalisation ont été traités par l'ADRET 06

32

mineurs présentant un risque de radicalisation ont fait l'objet d'une transmission au Parquet des Mineurs

**100 %** DES MINEURS SIGNALÉS ONT FAIT OU FONT L'OBJET D'UN SUIVI PERSONNALISÉ PAR LES SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

\* Antenne départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes





## FLASH EMPLOI : UN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF ET PERSONNALISÉ VERS L'EMPLOI

« Flash Emploi » est une nouvelle action emblématique lancée par le Département pour un retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

La politique départementale de solidarité, notamment concernant le RSA, repose sur deux piliers complémentaires : une grande rigueur dans le versement des allocations et le respect des devoirs et un accompagnement intensif des allocataires afin de favoriser leur réinsertion professionnelle.

Face à la crise majeure que connaît la France en matière d'emploi, le Département a lancé en 2014, le plan « Emploi-Insertion 06 » pour le retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Avec un taux de sortie du RSA à 1 an qui s'établit désormais à plus de 50 %, ce plan est déjà un véritable succès.



Fort de ce bilan positif, le Département s'engage à aller plus loin et à poursuivre cette dynamique positive. C'est ainsi qu'il met en œuvre la deuxième phase du Plan Emploi-Insertion 06, en inscrivant le retour à l'emploi au cœur du dispositif RSA. L'opération « Flash Emploi » constitue le pivot de cette nouvelle phase.

L'action sera proposée dans un premier temps, aux bénéficiaires du RSA nouvellement entrés dans le dispositif, avec l'ambition d'être plus largement étendue après évaluation de la mesure.

Cette action d'accompagnement intensif pour le retour à l'emploi, financée par le Département par la mobilisation du Fonds Social Européen (FSE), sera menée conjointement avec la Fondation PSP ACTES, retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé le 18 septembre 2015.

L'opération Flash Emploi, lancée le 12 février 2016, est engagée pour une période de deux ans (2016-2017) et fera l'objet d'un suivi particulier et d'une évaluation rigoureuse des résultats obtenus. ■

**INFOS +**  
departement06.fr

# RSA : UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONTRE LA FRAUDE ET DANS

## Le 8 février dernier, M. Eric Ciotti, Député, Président du Département des bénéficiaires du RSA à travers deux mesures phares : suspension et obligation, sauf motifs spécifiques, d'être inscrit à Pôle Emploi.

En charge du RSA depuis 2008, la croissance exponentielle des dépenses sociales place les Départements dans une situation préoccupante, l'ensemble des Départements ayant dû assumer un reste à charge croissant passé de 500 millions d'euros en 2009 à 4 milliards d'euros en 2015. Si cette augmentation est corrélée à la hausse continue du chômage, celle-ci s'explique aussi et surtout par des revalorisations annuelles du RSA de l'ordre de 2 % et de compensations insuffisantes.

En effet, avec un écart croissant entre le coût réel du RSA supporté par les Départements en augmentation constante, et la compensation accordée, restée stable, le transfert du RSA génère un gouffre financier qui asphyxie les budgets des Départements avec 3,3 milliards à leur charge en 2014 et sans doute 4 milliards en 2015.

Le Département des Alpes-Maritimes, pionnier dans la lutte contre la fraude au RSA, a réussi à économiser plus de 27 millions d'euros depuis 2011, grâce à une politique

volontariste s'articulant autour de deux objectifs majeurs que sont la priorité du retour rapide à l'emploi et la rigueur dans la gestion du versement de l'allocation du RSA.

Fort d'un bilan satisfaisant, le Département a décidé de créer une section de contrôle et d'accompagnement, intervenant aux côtés de la brigade anti-fraude, créée en 2011, et chargée à la fois de vérifier la situation des bénéficiaires du RSA et leur mobilisation dans le cadre de leur parcours d'insertion.

**27 M**  
**économisés**  
depuis  
**2011**

**Un plan**  
**expérimental**  
**de contrôle**  
**lancé en 2015**  
**aux résultats probants**

Un plan expérimental de contrôle renforcé en 2015, portant sur 10 % des bénéficiaires du RSA, soit plus de 2 000 personnes installées de longue date dans l'allocation, a été mis en œuvre au cours de l'année 2015.

Cette section, composée de 5 agents, est chargée de convoquer les bénéficiaires du RSA, d'examiner et de vérifier leur situation, de s'assurer de la réalité

## INTERVIEW

**Question :**  
*En tant que Président du Département, pourquoi avoir voulu mettre en place une suspension automatique du RSA à un bénéficiaire qui refuserait deux offres raisonnables d'emploi ?*

« Le RSA n'est pas quelque chose qui est la contrepartie d'une contribution comme le sont les indemnités chômage. Au travers du RSA, c'est la solidarité nationale qui s'exprime. Ce sont les Français qui paient l'impôt qui le finance. À côté de ce droit dont bénéficie des personnes, très souvent en grande précarité, il faut qu'il y ait des devoirs et notamment le devoir de démontrer qu'on a la volonté de se



# MENTALE ENGAGÉE DANS LA LUTTE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Le Département des Alpes-Maritimes, crée une section de contrôle et d'accompagnement  
pour la suspension automatique du RSA en cas de refus de plus de deux offres raisonnables d'emploi,



réinsérer dans l'emploi. Dans le RSA, la lettre la plus importante c'est le A d'activité. Il faut avant tout que ces personnes retrouvent une activité et c'est l'objectif de la mesure que j'ai souhaité mettre en place au sein du Département des Alpes-Maritimes consistant à suspendre le RSA en cas de refus de 2 offres raisonnables d'emploi, c'est-à-dire une offre d'emploi répondant à une identité géographique et à une identité

professionnelle. Alors que les Alpes-Maritimes comptent 25 000 allocataires du RSA, 9 000 ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. Il doit y avoir une obligation pour tout bénéficiaire d'être inscrit à Pôle Emploi. Car, quand on est au RSA, la vocation est d'en sortir mais il faut pour cela être inscrit à Pôle Emploi. >>

**Eric CIOTTI**

Député  
Président du Département  
des Alpes-Maritimes

des ressources, d'examiner l'orientation dans un processus d'insertion et de détecter les fraudes éventuelles.

Sur 900 personnes convoquées entre octobre 2015 et janvier 2016, 330 se sont engagées dans une démarche active de recherche d'emploi (37 %), 297 se sont vues suspendre leur droit au RSA pour absence de convocation (33 %)

et 273 contrôles ont été effectués en raison de suspicion de fraude (30 %).

## 2016 : création d'une section de contrôle et d'accompagnement des bénéficiaires au RSA

À l'aune des résultats probants de cette expérimentation, il a été décidé de pérenniser cette action et de créer une section de contrôle et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA à travers deux mesures phares :

**1<sup>re</sup> MESURE :**  
suspension automatique du RSA en cas de refus de plus de deux offres raisonnables d'emploi

Cette mesure sera appréciée objectivement par le Département selon les critères de distance, de conditions de travail, de rémunération, de profession/ métier).

La section de contrôle et d'accompagnement des

bénéficiaires du RSA sera en charge de cette mission.

Le Département des Alpes-Maritimes fera respecter ce

principe simple pour ses propres bénéficiaires du RSA, palliant ainsi les carences en la matière de Pôle Emploi qui ne l'applique quasiment jamais.

## 2<sup>e</sup> MESURE : obligation, sauf motifs spécifiques, d'être inscrit à Pôle Emploi

La création de cette section constitue une nouvelle étape du dispositif de suivi, d'accompagnement et de contrôle des bénéficiaires du RSA et de lutte contre la fraude aux allocations, dont le Département des Alpes-Maritimes est pionnier à l'échelle nationale. ■



## 1<sup>re</sup> ÉDITION POUR LE « CHALLENGE DESCENTE VTT 06 »

S'il est bien un lieu en France qui se prête à la pratique du vélo tout terrain, ce sont les Alpes-Maritimes.



ÉDITION 2016  
**CHALLENGE DESCENTE VTT06**

BLAUSASC 12 ET 13 MARS  
LA MOULIÈRE 7 ET 8 MAI  
LA COLMIANE 21 ET 22 MAI  
ROUBION 28 ET 29 MAI  
ISOLA 2000 20 ET 21 AOÛT

www.fcc-cd-06.fr

92.8

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉCYCLISME

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06

Idéal compromis entre douceur du climat et technicité des terrains, le département capitalise l'ensemble des conditions nécessaires pour s'adonner à ce sport.

De prestigieux noms de la discipline sont d'ailleurs d'origine maralpine, à l'instar de Nicolas Vouilloz (10 fois champion du monde), Fabien Barel (3 fois champion du monde) ou encore Loïc Bruni (2 fois champion du monde).

C'est donc tout naturellement que le Comité départemental de cyclisme, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, a décidé de créer le « Challenge Descente VTT 06 ».

Cette première édition, qui s'ouvre au mois de mars, regroupera cinq épreuves. La compétition sera ouverte aux dames et junior dames, ainsi que des catégories cadets à master 50 pour les hommes.

La descente VTT demande un certain niveau de pratique qui en fait une discipline extrêmement visuelle, ce qui laisse augurer d'extraordinaires moments de spectacle à chaque date de ce nouveau Challenge. ■

**INFOS +** [departement06.fr](http://departement06.fr)

## PRÈS DE CHEZ VOUS



### PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL EN GARE DE CANNES : OPÉRATIONNEL !

Eric Ciotti, Député-Président du Département des Alpes-Maritimes, a inauguré le 15 février dernier le parvis sud de la gare de Cannes, qui consacre l'intermodalité du projet avec notamment une connexion directe entre la gare ferroviaire, la gare routière, et une station de taxi... Cette rénovation de la gare de Cannes, initiée en 2012, répond à la volonté du Département d'accompagner le développement de son territoire mais aussi d'offrir à ses habitants et visiteurs, un réseau de transports en commun attractif, performant, et accessible. ■



### SOLIDARITÉ TERRITORIALE : BIENTÔT, UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC À VALLAURIS

Le Département des Alpes-Maritimes, aux côtés de la commune de Vallauris Golfe-Juan, renforce la solidarité et la proximité : une Maison des Services au Public dans le quartier des Hauts-de-Vallauris va être créée prochainement. Les habitants pourront avoir accès à de nombreux services proposés entre autres par Pôle Emploi, la CPAM, la CAF... ■

## TRIBUNES LIBRES

### Groupe socialiste et écologiste

#### Le Département veut retirer le bénéfice du RSA à tout allocataire qui refuse 2 offres « raisonnables » d'emploi.

Cette mesure prévue par la loi s'applique à ceux qui sont « immédiatement disponibles » donc inscrits à Pôle Emploi.

Or, sur les 25 000 allocataires du RSA, 9 000 ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. Ce sont :

- les handicapés qui bénéficient d'une pension d'invalidité,
  - ceux que la vie a mis à l'écart de la société pour des raisons de santé ou autres.
- La loi prévoit pour eux un parcours de 6 à 12 mois pendant lesquels ils bénéficient du RSA. C'est ensuite qu'ils doivent s'inscrire à Pôle Emploi pour retrouver un emploi.

Supprimer cette étape, les inscrire immédiatement à Pôle Emploi est illusoire, cela les fait entrer dans la catégorie de ceux pouvant être radiés du RSA dès le premier mois en cas de désaccord sur leur Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) ou dès le refus de deux offres « raisonnables » d'emploi.

Par là, le Département renie la mission sociale que lui confie la loi. ■

**Marie-Louise GOURDON/Jean-Raymond VINCIGUERRA**  
Conseillers départementaux des Alpes-Maritimes  
<http://groupe-socialiste-alpes-maritimes.blogspot.com>

### Groupe Front de Gauche

#### Le problème n'est pas le RSA, mais comment en sortir !

Il n'a jamais été dans nos successives déclarations sur le sujet, question d'excuser ou de banaliser toute fraude aux prestations sociales qui nous est, par principe, inacceptable. Ce que nous dénonçons depuis plusieurs années déjà, c'est l'instrumentalisation la plus regrettable à laquelle se livrent trop de responsables politiques sur ce problème, à commencer par le Président du Conseil Départemental. Inclure dans les chiffres attribués à la fraude des sommes relatives à des catégories qui ne relèvent en rien d'une intention frauduleuse, comme notamment les refus de droits et les trop perçus, relève de manipulations statistiques éminemment contestables. Le Conseil Constitutionnel lui-même, saisi sur ces questions, l'a clairement affirmé. Ce n'est pas cette démagogie qui sera de nature à stimuler la croissance, la seule susceptible de créer des emplois afin de s'attaquer au chômage de masse. Et pour cela l'investissement reste le plus sûr moyen d'y parvenir; à commencer par l'investissement public, assuré à 73 % par les collectivités. Pas l'austérité que persiste à imposer le Président du Conseil Départemental, à l'image du gouvernement Valls qui asphyxie les collectivités territoriales sous prétexte « d'économies ». C'est justement d'augmenter les investissements que nous avons proposé lors de la dernière assemblée budgétaire et que le Président du Conseil Départemental et sa majorité ont choisi d'ignorer. ■

**Pour le Groupe Front de Gauche**  
**Francis TUJAGUE/Valérie TOMASINI**  
Conseillers départementaux





## C'EST NOUVEAU : « PÉTANQUE SENIORS 06 » EN ACTION !

Le Département a lancé une nouvelle activité dédiée aux seniors : la « Pétanque Seniors 06 ».

Le concours, conjugaison d'adresse et d'intelligence tactique, permettra à tous les amateurs de ce sport de faire des rencontres et de partager leur passion lors d'une compétition ludique, qui opposera des équipes de triplette mixtes.

Quelles équipes disputeront, cet été, la grande finale, devant des milliers de spectateurs, en avant première de la prochaine édition de l'Europétanque des Alpes-Maritimes ? ■

**INFOS +** [departement06.fr](http://departement06.fr)



## EN TRAVAUX : COLLÈGE VICTOR-DURUY À NICE

Le Département des Alpes-Maritimes a lancé les travaux de reconstruction du collège Victor-Duruy.

L'établissement est le 6<sup>e</sup> collège à ossature métallique qui sera reconstruit. En plus de la reconstruction partielle du collège, les locaux existants seront restructurés afin d'offrir aux élèves un bâtiment répondant aux normes et aux programmes actuels et une capacité d'accueil plus importante. Les élèves et le personnel pourront bénéficier d'un superbe outil de travail, adapté aux besoins pédagogiques, propice à la pratique sportive, et répondant aux exigences d'accessibilité, d'équipement numérique (WIFI) et d'éco-responsabilité. ■



## ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX, 150 000 € AU PROFIT DES SINISTRÉS

Suite aux dramatiques intempéries du 3 octobre 2015, Eric Ciotti, Député et Président du Département des Alpes-Maritimes, avait pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux du Département et de consacrer ces fonds à l'aide aux sinistrés et à la reconstruction du territoire. C'est ainsi qu'une enveloppe financière d'un montant de 150 000 € a été remise aux associations qui se sont mobilisées sans relâche pour venir en aide aux sinistrés. ■

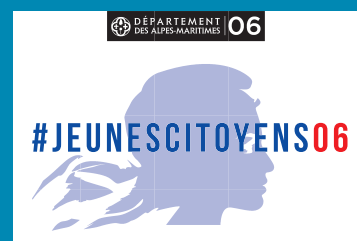


## #JEUNES CITOYENS 06 : UN FONDS DOCUMENTAIRE NUMÉRIQUE À DESTINATION DE TOUS LES ÉLÈVES AU NOM DU DEVOIR DE MÉMOIRE

Dans le cadre du plan départemental pour le respect des valeurs républicaines et citoyennes auprès des jeunes, le service des Archives départementales a créé un fonds documentaire numérique de référence à destination des collégiens pour perpétuer le devoir de mémoire.

Jusqu'ici, le service des Archives départementales mettait à disposition des collégiens participant aux « Voyages de la Mémoire » une base documentaire pédagogique sous forme de CD-Rom, destinée à les accompagner dans leur périple historique.

Dans le cadre du plan départemental pour le respect des valeurs républicaines et citoyennes auprès des jeunes, le Département a souhaité aller plus loin en créant un fonds



documentaire numérique de référence, à usage pédagogique adapté pour les écoliers, les collégiens et les lycéens, expliquant ainsi la montée du processus génocidaire, les discriminations et la déportation en France et dans les Alpes-Maritimes.

Ce dossier servira aux enseignants et aux élèves à préparer leur voyage sur le site du camp d'Auschwitz dans le cadre des « Voyages de la Mémoire ». Il est également utile à tous ceux qui s'intéressent à cet épisode tragique de l'Histoire de la France et de l'Europe.

Accompagnant l'exposition « De la lumière à l'ombre. Vivre dans les Alpes-Maritimes dans la crainte de la déportation », ce fonds documentaire pédagogique est désormais accessible en ligne sur le site du Département des Alpes-Maritimes. ■

**INFOS +**  
Retrouvez le fonds documentaire  
des Archives départementales sur :  
<http://lumiere-ombre.departement06.fr>



# FORMATION GRATUITE ET POUR TOUS : LE SDIS 06 VOUS INITIE AUX GESTES QUI SAUVENT

**Alerter, masser, défibriller, poser un garrot. Des gestes qui peuvent sauver une vie.**  
**Aux côtés des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes, vous aussi, apprenez gratuitement ces gestes de premiers secours qui peuvent faire toute la différence.**

Le Département des Alpes-Maritimes, en collaboration avec les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours, propose aux Maralpins de suivre une **initiation gratuite de 2 heures, aux gestes de premiers secours, chaque samedi de mars et d'avril, de 10 heures à 12 heures dans 6 casernes des Alpes-Maritimes.**

Après les attentats parisiens de 2015, nombre de nos citoyens ont manifesté leur volonté de mieux se préparer aux situations de crise, en étant formés aux premiers secours, qui lorsqu'ils sont maîtrisés et promulgués, peuvent devenir décisifs en attendant l'arrivée des secours.

La capacité de résilience de notre pays face aux risques du terrorisme ne dépend pas

seulement des mesures prises par les acteurs publics et le professionnalisme des services de sécurité et de secours. Elle repose aussi sur l'aptitude des Français à être les acteurs de leur propre sécurité.

Dans ce contexte, le Département des Alpes-Maritimes et le SDIS 06 ont ainsi souhaité apporter une réponse à cette demande en organisant des formations d'initiation aux gestes qui sauvent, encadrées par les sapeurs-pompiers.

Ces sessions sont ouvertes à tous, gratuites et libres d'entrée (se présenter à la caserne 15 minutes avant le début de la formation). ■

**INFOS + [departement06.fr](http://departement06.fr)**



## LES CASERNES PARTICIPANTES

- CIS HANCY - NICE : 8, rue Hancy - 06000 Nice
- CIS GRASSE - 2, chemin des Poissonniers - 06130 Grasse
- CIS LA BOCCA - CANNES - 11, avenue Pierre de Coubertin 06150 Cannes-La Bocca
- CIS CAGNES-SUR-MER - Avenue des Alpes - Rond-point des Gendarmes d'Ouvéa - 06800 Cagnes-sur-Mer
- CIS MENTON - 922, avenue de Saint-Roman - Z.I. Le Carei - 06500 Menton
- CIS CONTES - Rue Christian Mangiapan - 06390 Contes

## À VOS AGENDAS

### • DU 2 MARS AU 1<sup>er</sup> MAI

#### Exposition « L'aventure de la médecine »

La Maison de la nature  
Parc naturel départemental  
de la Grande Corniche

**INFO + :**  
[departement06.fr](http://departement06.fr)

### • DE MARS À JUIN

#### chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois Le musée des Merveilles fête ses 20 ans « S'aMusée »

15h - Musée des Merveilles  
Animations pour les familles

**INFO + :**  
[departement06.fr](http://departement06.fr)

### • DU 11 AU 15 AVRIL

#### Festival jeune public « NA NA NÈRE ! »

Salle Laure Ecard  
et cinéma Mercury - Nice

**INFO + :**  
[departement06.fr](http://departement06.fr)

### • DU 29 MARS AU 10 MAI

#### Fermeture pour travaux du musée des Arts asiatiques

**INFO + :**  
musée des Arts asiatiques  
04 92 29 37 00  
[www.arts-asiatiques.com](http://www.arts-asiatiques.com)